

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	798 805	730 834	67 971	59 140
Fonds commercial (1)	152		152	152
Autres immobilisations incorporelles	247 377		247 377	273 398
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	115 529	85 980	29 549	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	117 743	77 667	40 075	45 677
Autres immobilisations corporelles	2 942 290	1 925 396	1 016 894	1 038 333
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	252 009		252 009	252 009
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 473 906	2 819 877	1 654 028	1 668 710
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 253 298	1 412 906	12 840 392	16 327 098
Avances et acomptes versés sur commandes	1 257 816		1 257 816	1 916 758
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 554 298	299 122	22 255 176	21 775 713
Autres créances	695 096		695 096	801 368
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 763 095		2 763 095	5 888
Disponibilités	5 636 554		5 636 554	158 480
Charges constatées d'avance (3)	269 008		269 008	131 330
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47 429 166	1 712 028	45 717 138	41 116 635
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	107 867		107 867	365 285
TOTAL GENERAL	52 010 938	4 531 905	47 479 033	43 150 631
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 305 215	3 290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	137 972	137 972
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	329 000	329 000
Réserves statutaires ou contractuelles	970 000	970 000
Réserves réglementées	6 253	6 253
Autres réserves		
Report à nouveau	11 260 370	8 810 555
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 744 408	5 756 999
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	239 444	211 039
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 992 662	19 511 818
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	139 054	396 472
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	139 054	396 472
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	811 964	2 141 108
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 115 377	2 449 826
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 594 028	842 751
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 369 306	12 596 462
Dettes fiscales et sociales	4 969 963	4 077 508
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 695	232 745
Produits constatés d'avance	1 141 582	866 850
TOTAL DETTES	23 077 915	23 207 250
Ecarts de conversion passif	269 402	35 091
TOTAL GENERAL	47 479 033	43 150 631
(1) Dont à plus d'un an (a)	300 059	811 964
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 183 829	21 552 535
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		825 143
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SADIR EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

127 rue de Buzenval

92380 GARCHES

Etats Financiers

du 01/01/2023 au 31/12/2023



Daniel GUEZ - Président du Directoire
Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Guez', written over a horizontal line.

Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Annexe	8

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	110 521 687	99 887 642	10 634 045	10,65
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	887 251	1 301 306	-414 055	-31,82
Chiffre d'affaires net	111 408 937	101 188 948	10 219 990	10,10
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>27 669 821</i>	<i>29 585 703</i>	<i>-1 915 882</i>	<i>-6,48</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 358 900	1 162 662	196 239	16,88
Autres produits	629 406	1 455 503	-826 097	-56,76
Total produits d'exploitation (I)	113 397 243	103 807 112	9 590 131	9,24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	80 422 249	80 966 147	-543 898	-0,67
Variations de stock	3 084 554	-3 814 610	6 899 164	-180,86
Achats matières premières et autres approvts	100 286	107 099	-6 813	-6,36
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	5 101 153	5 152 411	-51 258	-0,99
Impôts, taxes et versements assimilés	462 187	428 321	33 865	7,91
Salaires et traitements	6 575 881	6 143 221	432 659	7,04
Charges sociales	3 419 990	3 179 606	240 384	7,56
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	314 530	332 245	-17 715	-5,33
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	1 444 939	1 170 514	274 425	23,44
- Pour risques et charges : dotations aux provis.		31 187	-31 187	-100,00
Autres charges	1 062 292	1 108 806	-46 513	-4,19
Total charges d'exploitation (II)	101 988 061	94 804 948	7 183 114	7,58
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 409 182	9 002 164	2 407 018	26,74
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	20 474		20 474	
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 985	8 686	22 299	256,73
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	365 285	20 647	344 639	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	416 744	29 332	387 412	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	107 867	365 285	-257 419	-70,47
Intérêts et charges assimilées (4)	101 441	69 991	31 450	44,93
Différences négatives de change	15 310	5 880	9 430	160,37
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	224 618	441 156	-216 538	-49,08
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	192 126	-411 824	603 950	-146,65
RESULTAT COURANT avant impôt	11 601 308	8 590 340	3 010 968	35,05

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	5 199	48 695	-43 497	-89,32
Sur opérations en capital	30 700	5 800	24 900	429,31
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	40 194	51 536	-11 343	-22,01
Total produits exceptionnels (VII)	76 092	106 032	-29 939	-28,24
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 181	3 135	1 046	33,36
Sur opérations en capital	641		641	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	68 599	83 533	-14 935	-17,88
Total charges exceptionnelles (VIII)	73 421	86 669	-13 248	-15,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 671	19 363	-16 692	-86,20
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 018 432	791 397	227 035	28,69
Impôts sur les bénéfices (X)	2 841 139	2 061 307	779 832	37,83
Total des produits (I+III+V+VII)	113 890 080	103 942 476	9 947 604	9,57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	106 145 672	98 185 477	7 960 195	8,11
BENEFICE OU PERTE	7 744 408	5 756 999	1 987 409	34,52
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 103		9 103	
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	5 199	12 563	-7 364	-58,62
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	936	35	901	NS
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Société anonyme à Directoire au capital de 3 305 215 euros
Siège social : 127 rue de Buzenval
92380 GARCHES

R.C.S. : Nanterre 353 579 634

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
Société anonyme à Directoire au capital de 3 305 215 euros
Siège social : 127 rue de Buzenval
92380 GARCHES
R.C.S. : Nanterre 353 579 634

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Créances clients :

La note « Créances » de l'annexe des comptes annuels expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous sommes assurés de leur correcte application.

Stocks :

La note « Stocks » de l'annexe expose les modalités de valorisation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues par votre société, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les éléments sur lesquels se fondent ces valorisations et à contrôler par sondage, la correcte valorisation des stocks avec les factures d'achats. En outre, nous avons assisté à l'inventaire physique en vue de valider la procédure d'inventaire et de nous assurer de l'existence des stocks inscrits à l'actif.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que, les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant, fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances, ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 27 juin 2024

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Yannick GESLIN
Associé

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Société anonyme à Directoire au capital de 3 305 215 euros

Siège social : 127 rue de Buzenval

92380 GARCHES

R.C.S. : Nanterre 353 579 634

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	798 805	730 834	67 971	59 140
Fonds commercial (1)	152		152	152
Autres immobilisations incorporelles	247 377		247 377	273 398
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	115 529	85 980	29 549	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	117 743	77 667	40 075	45 677
Autres immobilisations corporelles	2 942 290	1 925 396	1 016 894	1 038 333
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	252 009		252 009	252 009
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 473 906	2 819 877	1 654 028	1 668 710
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 253 298	1 412 906	12 840 392	16 327 098
Avances et acomptes versés sur commandes	1 257 816		1 257 816	1 916 758
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 554 298	299 122	22 255 176	21 775 713
Autres créances	695 096		695 096	801 368
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 763 095		2 763 095	5 888
Disponibilités	5 636 554		5 636 554	158 480
Charges constatées d'avance (3)	269 008		269 008	131 330
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47 429 166	1 712 028	45 717 138	41 116 635
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	107 867		107 867	365 285
TOTAL GENERAL	52 010 938	4 531 905	47 479 033	43 150 631
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 305 215	3 290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	137 972	137 972
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	329 000	329 000
Réserves statutaires ou contractuelles	970 000	970 000
Réserves réglementées	6 253	6 253
Autres réserves		
Report à nouveau	11 260 370	8 810 555
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 744 408	5 756 999
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	239 444	211 039
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 992 662	19 511 818
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	139 054	396 472
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	139 054	396 472
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	811 964	2 141 108
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 115 377	2 449 826
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 594 028	842 751
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 369 306	12 596 462
Dettes fiscales et sociales	4 969 963	4 077 508
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 695	232 745
Produits constatés d'avance	1 141 582	866 850
TOTAL DETTES	23 077 915	23 207 250
Ecart de conversion passif	269 402	35 091
TOTAL GENERAL	47 479 033	43 150 631
(1) Dont à plus d'un an (a)	300 059	811 964
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 183 829	21 552 535
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		825 143
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	110 521 687	99 887 642	10 634 045	10,65
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	887 251	1 301 306	-414 055	-31,82
Chiffre d'affaires net	111 408 937	101 188 948	10 219 990	10,10
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>27 669 821</i>	<i>29 585 703</i>	<i>-1 915 882</i>	<i>-6,48</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 358 900	1 162 662	196 239	16,88
Autres produits	629 406	1 455 503	-826 097	-56,76
Total produits d'exploitation (I)	113 397 243	103 807 112	9 590 131	9,24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	80 422 249	80 966 147	-543 898	-0,67
Variations de stock	3 084 554	-3 814 610	6 899 164	-180,86
Achats matières premières et autres approvs	100 286	107 099	-6 813	-6,36
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	5 101 153	5 152 411	-51 258	-0,99
Impôts, taxes et versements assimilés	462 187	428 321	33 865	7,91
Salaires et traitements	6 575 881	6 143 221	432 659	7,04
Charges sociales	3 419 990	3 179 606	240 384	7,56
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	314 530	332 245	-17 715	-5,33
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	1 444 939	1 170 514	274 425	23,44
- Pour risques et charges : dotations aux provis.		31 187	-31 187	-100,00
Autres charges	1 062 292	1 108 806	-46 513	-4,19
Total charges d'exploitation (II)	101 988 061	94 804 948	7 183 114	7,58
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 409 182	9 002 164	2 407 018	26,74
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	20 474		20 474	
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 985	8 686	22 299	256,73
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	365 285	20 647	344 639	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	416 744	29 332	387 412	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	107 867	365 285	-257 419	-70,47
Intérêts et charges assimilées (4)	101 441	69 991	31 450	44,93
Différences négatives de change	15 310	5 880	9 430	160,37
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	224 618	441 156	-216 538	-49,08
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	192 126	-411 824	603 950	-146,65
RESULTAT COURANT avant impôt	11 601 308	8 590 340	3 010 968	35,05

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	5 199	48 695	-43 497	-89,32
Sur opérations en capital	30 700	5 800	24 900	429,31
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	40 194	51 536	-11 343	-22,01
Total produits exceptionnels (VII)	76 092	106 032	-29 939	-28,24
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 181	3 135	1 046	33,36
Sur opérations en capital	641		641	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	68 599	83 533	-14 935	-17,88
Total charges exceptionnelles (VIII)	73 421	86 669	-13 248	-15,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 671	19 363	-16 692	-86,20
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 018 432	791 397	227 035	28,69
Impôts sur les bénéfices (X)	2 841 139	2 061 307	779 832	37,83
Total des produits (I+III+V+VII)	113 890 080	103 942 476	9 947 604	9,57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	106 145 672	98 185 477	7 960 195	8,11
BENEFICE OU PERTE	7 744 408	5 756 999	1 987 409	34,52
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 103		9 103	
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	5 199	12 563	-7 364	-58,62
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	936	35	901	NS
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SADIR EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 47 479 033 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 744 408 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Agencements des constructions : 3 à 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 2 à 5 ans

* Matériel informatique : 2 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont incorporés pour la valorisation des stocks.

/// Règles et méthodes comptables

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Dépréciation des stocks
(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

S'agissant de produits particuliers, n'ayant pas de véritable marché (donc, n'ayant pas de véritable cours du jour) et de haute technologie (donc représentant une obsolescence rapide), la méthode utilisée pour déterminer la dépréciation de ces stocks est la suivante :

Un coefficient de rotation est calculé pour chaque article pour lequel aucun achat n'aura été enregistré dans l'année.

Quantité en stock / Consommation mensuelle

Si ce coefficient est supérieur à 36, ce qui signifie que la durée d'écoulement probable sera supérieure à 3 ans, la dépréciation est de 100 %.

Si ce coefficient est compris entre 36 et 24, la dépréciation est de 50 %.

Si ce coefficient est inférieur à 24, il n'est procédé à aucune dépréciation.

Cette méthode générale comporte cependant les deux exceptions suivantes :

. Lors de la première année de création d'un article, la méthode ne s'applique pas, il n'y a pas de dépréciation.

. Lorsqu'un article déjà déprécié est réapprovisionné, la méthode de dépréciation ne s'applique de nouveau qu'à partir du réapprovisionnement.

Par ailleurs, dans les situations particulières ou exceptionnelles, il peut également être utilisé une méthode spécifique adaptée au cas précis.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152			152
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 201 447	75 888	231 153	1 046 182
Immobilisations incorporelles	1 201 599	75 888	231 153	1 046 335
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	257 148	32 000	173 619	115 529
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	123 071	3 706	9 035	117 743
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 238 399	143 996	12 499	1 369 896
- Matériel de transport	1 082 152	90 790	169 940	1 003 003
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	604 241	23 509	58 359	569 391
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 305 011	294 002	423 451	3 175 562
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	252 009			252 009
Immobilisations financières	252 009			252 009
ACTIF IMMOBILISE	4 758 620	369 891	654 604	4 473 906

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	75 888	294 002		369 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	75 888	294 002		369 891
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	61 001			61 001
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	170 152	423 451		593 603
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	231 153	423 451		654 604

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	152
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	868 909	23 677	161 752	730 834
Immobilisations incorporelles	868 909	23 677	161 752	730 834
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	257 148	2 451	173 619	85 980
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	77 394	8 667	8 394	77 667
- Instal.générales, agencements aménagements divers	660 000	105 911	12 499	753 412
- Matériel de transport	736 447	130 029	169 940	696 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	490 013	43 794	58 359	475 448
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 221 001	290 853	422 810	2 089 043
ACTIF IMMOBILISE	3 089 910	314 530	584 562	2 819 877

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 770 411 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	252 009		252 009
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 554 298	22 554 298	
Autres	695 096	695 096	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	269 008	269 008	
Total	23 770 411	23 518 402	252 009
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances immobilisées (PCG Art. 831-2 7°)

Elles correspondent principalement aux dépôts versés en garantie auprès du Bailleur, des sociétés de livraison expresse (FEDEX, UPS...) et des sociétés distributrices de carburants (carte de gasoil).

Ces prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	84 786
Fournisseurs RRR à recevoir	438 987
Etat produits à recevoir	2 000
Total	525 774

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 0 EURO pour une valeur comptable de 0 EURO.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	1 010 754	1 412 906	1 010 754	1 412 906
Créances et Valeurs mobilières	307 663	32 033	40 575	299 122
Total	1 318 417	1 444 939	1 051 329	1 712 028
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 444 939	1 051 329	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 EURO

	Montant
TOTAL	

Taux de capitalisation retenu : 5,57 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 305 215,18 EURO décomposé en 21 722 titres d'une valeur nominale de 152,16 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 622	152,16
Titres émis pendant l'exercice	100	152,16
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 722	152,16

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	211 039	68 599	40 194	239 444
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	211 039	68 599	40 194	239 444
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		68 599	40 194	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	365 285	107 867	365 285		107 867
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	31 187				31 187
Total	396 472	107 867	365 285		139 054
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		107 867	365 285		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 483 887 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	811 964	511 905	300 059	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	162	162		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 369 306	11 369 306		
Dettes fiscales et sociales	4 953 827	4 953 827		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 207 046	3 207 046		
Produits constatés d'avance	1 141 582	1 141 582		
Total	21 483 887	21 183 829	300 059	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	504 067			
(**) Dont envers les associés	16 136			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Les principales caractéristiques des emprunts en cours sont les suivantes :

. BP - Prêt n° 08819810

Montant : € 269 931.74

Durée : 48 mois (Périodicité : Mensuel)

Taux : 0.50 %

1ère échéance : 24 septembre 2021

BP - Prêt n° 08837590

Montant : € 300 000

Durée : 36 mois (Périodicité : Mensuel)

Taux : 1.81 %

Notes sur le bilan

1ère échéance : 24 Juillet 2022

SG - Prêt n° 75002001

Montant : € 1 000 000

Durée : 36 mois (Périodicité : Mensuel)

Taux : 1.72 %

1ère échéance : 28 Aout 2022

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
FNP FRANCE	1 348 530
FNP ETRANGE	1 708 500
DETTES PROV./CONGES PAYES	392 489
DETTES PROV./PARTIC.SALAR	1 018 432
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	447 656
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	192 597
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	404 973
CHARGES A PAYER	244 548
Clients RRR à accorder	47 970
Total	5 805 694

Autres informations

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	269 008		
Total	269 008		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 141 582		
Total	1 141 582		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	517 242	4 080	521 322
Ventes de marchandises	83 077 435	27 444 252	110 521 687
Produits des activités annexes	144 439	221 489	365 928
TOTAL	83 739 116	27 669 821	111 408 937

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 90 personnes dont 6 apprentis et 2 handicapés.

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 84 salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 962 437 EURO

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été comptabilisés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 305 215 euros
Siège social : 127 rue de Buzenval, 92380 GARCHES
353 579 634 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 7 744 408,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 744 408,32 euros
. A la réserve légale	1 521,21 euros
. A titre de dividendes aux actionnaires Soit 186,55 euros par action	4 052 239,10 euros
. Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 14 951 017,88 euros.	3 690 648.01 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 487,80 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 000 751,30 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 2024

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES VERSES	ABATTEMENT
2022	€ 3 291 969.10	1.27 % éligible à l'abattement de 40 %
2021	€ 2 419 718.02	0.81 % éligible à l'abattement de 40 %
2020	€ 1 513 540.00	0.81 % éligible à l'abattement de 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
Le Président du Directoire
Daniel GUEZ

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 305 215 euros
Siège social : 127 rue de Buzenval, 92380 GARCHES

353 579 634 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale en application des statuts et de l'article L.225-100 du Code de commerce pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

L'objet dudit rapport est de rendre compte de la composition, et du fonctionnement du Conseil de surveillance de la Société, ainsi que de ses observations sur le rapport du directoire et sur les comptes de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Alain GUEZ

- Membre et Vice-Président du conseil de surveillance de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)

M. Daniel GUEZ

- Membre et Président du Directoire de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)
- Président de la société MIRIADE (SAS)
- Gérant de la société AGIL (SCI)
- Gérant de la société ALDA (SCI)
- Gérant de la société SCI DAPHI (SCI)
- Gérant de la société GERO (SCI)
- Gérant de la société ORA (SCI)

M. Gilles GUEZ

- Membre du directoire de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)
- Directeur général de la société MIRIADE (SAS)

M. Laurent GUEZ

- Membre et Directeur général du directoire de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)
- Gérant de la société AGIL (SCI)
- Gérant de la société ALDA (SCI)
- Gérant de la société SCI DAPHI (SCI)
- Gérant de la société GERO (SCI)
- Gérant de la société ORA (SCI)
- Gérant de la société RG AZUR (SCI)

FG

M. Philippe GUEZ

- Membre et Président du Conseil de Surveillance de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)

- Gérant de la société RG AZUR (SCI)

Mme Mireille GUEZ

- Membre du conseil de surveillance de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)

Mme Nadine GUEZ

- Membre du conseil de surveillance de la société EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES (SADir)

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Le Conseil de surveillance
Philippe GUEZ



EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 305 215 euros
Siège social : 127 rue de Buzenval, 92380 GARCHES

353 579 634 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société a été la suivante :

Notre société a poursuivi sa croissance au cours de l'exercice écoulé, enregistrant une croissance de plus de 10 % de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2022

Nous vous rappelons, qu'afin de financer un stock important, lié à la crise des composants, la société a souscrit au cours de l'exercice précédent, un emprunt de € 1 000 000, remboursable sur 36 mois.

Notre société clôture son exercice social avec un résultat d'exploitation excédentaire de 11 409 182 euros, en hausse de plus de 26.50 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est par ailleurs rappelé que le capital social de la société a été porté de 3 290 000 euros à 3 305 215 euros, suite à l'émission de 100 actions gratuites au profit d'un salarié de la société, et de la réalisation définitive de ladite augmentation de capital par incorporation de réserves, le 29 juin 2023.

A

La situation d'endettement de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se présente comme suit :

	2022	2023
Endettements		
Emprunts	1 315 965	811 964
Concours bancaire et solde créditeur	825 143	0
Compte courant MIRIADE	2 449 597	3 115 215
Capitaux propres (dont amortissements dérogatoires)	13 754 819	16 248 254
Taux d'endettement	0,33	0,24

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 sont les suivants :

Profitant d'une conjoncture favorable, au regard des produits distribués par notre société, notre société devrait, au regard des résultats réalisés au cours des six premiers mois de l'exercice, poursuivre sa croissance, dans des proportions proches de celles de l'exercice 2023.

CONTROLE

Il est rappelé que notre Société est détenue à 98.73 % par la société MIRIADE, société par actions simplifiée au capital de € 141 320, dont le siège social est situé 127 rue de Buzenval à GARCHES (92380), immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 413 063 637 RCS NANTERRE, et fait partie du périmètre de consolidation du Groupe MIRIADE.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'alinéa 1 de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 s'élevait au 31 décembre 2023 à 5.55%.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (

La société déclare ne pas être en mesure de communiquer précisément les informations requises par les dispositions des articles L. 441-6-1, D. 441-4-I-1° et D. 441-4-II-2° du Code commerce.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 111 408 937,37 euros contre 101 188 947,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,10%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 988 305,92 euros contre 2 618 164,22 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,06%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 83 607 089,11 euros contre 77 258 635,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,22%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 5 101 152,70 euros contre 5 152 410,89 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,99%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 462 186,67 euros contre 428 321,29 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,91%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 575 880,81 euros contre 6 143 221,44 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,04%.

Le montant des charges sociales s'élève à 3 419 990,11 euros contre 3 179 606,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,56%.

L'effectif moyen s'élève à 90 salariés contre 84 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 759 469,37 euros contre 1 533 946,07 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,70%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 062 292,49 euros contre 1 108 805,98 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,19%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 101 988 061,26 euros contre 94 804 947,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,58%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 11 409 182,03 euros contre 9 002 164,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,74%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 192 126,07 euros (-411 824,03 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 11 601 308,10 euros contre 8 590 340,12 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,05%..

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 2 671,22 euros contre 19 362,87 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -86,20%.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 1 018 432,00 euros contre 791 397,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28,69%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 2 841 139,00 euros contre 2 061 307,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,83%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 7 744 408,32 euros contre un bénéfice de 5 756 998,99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,52%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 47 479 033,00 euros contre 43 150 630,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,03%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 744 408,32 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 744 408,32 euros
. A la réserve légale	1 521,21 euros
. A titre de dividendes aux actionnaires Soit 186,55 euros par action	4 052 239,10 euros
. Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 14 951 017,88 euros.	3 690 648,01 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 19 940 422,90 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 487,80 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 000 751,30 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de la date fixée par l'assemblée.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices de la Société ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES VERSES	ABATTEMENT
2022	€ 3 291 969.10	1.27 % éligible à l'abattement de 40 %
2021	€ 2 419 718.02	0.81 % éligible à l'abattement de 40 %
2020	€ 1 513 540.00	0.81 % éligible à l'abattement de 40 %

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 55 865 euros.

Il est en outre signalé que le montant des charges non déductibles, réintégrées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevé à 170 808 euros (148 465 euros de provisions et charges à payer non déductibles, 582 euros d'amendes et pénalités, et 21 761 euros de Taxe sur les véhicules de société).

Observations du comité social et économique

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 2312-24 à L. 2312-27 du Code du travail, le comité social et économique a été régulièrement consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, sa situation économique et financière, sa politique sociale, les conditions de travail et l'emploi et qu'il n'a transmis aucun avis au Conseil de surveillance.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de membre du Conseil de surveillance n'est arrivé à expiration.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Directoire vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.



Daniel GUEZ
Président du Directoire

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SADIR EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 47 479 033 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 7 744 408 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :

- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont incorporés pour la valorisation des stocks.

Règles et méthodes comptables

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Dépréciation des stocks
(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

S'agissant de produits particuliers, n'ayant pas de véritable marché (donc, n'ayant pas de véritable cours du jour) et de haute technologie (donc représentant une obsolescence rapide), la méthode utilisée pour déterminer la dépréciation de ces stocks est la suivante :

Un coefficient de rotation est calculé pour chaque article pour lequel aucun achat n'aura été enregistré dans l'année.

Quantité en stock / Consommation mensuelle

Si ce coefficient est supérieur à 36, ce qui signifie que la durée d'écoulement probable sera supérieure à 3 ans, la dépréciation est de 100 %.

Si ce coefficient est compris entre 36 et 24, la dépréciation est de 50 %.

Si ce coefficient est inférieur à 24, il n'est procédé à aucune dépréciation.

Cette méthode générale comporte cependant les deux exceptions suivantes :

. Lors de la première année de création d'un article, la méthode ne s'applique pas, il n'y a pas de dépréciation.

. Lorsqu'un article déjà déprécié est réapprovisionné, la méthode de dépréciation ne s'applique de nouveau qu'à partir du réapprovisionnement.

Par ailleurs, dans les situations particulières ou exceptionnelles, il peut également être utilisé une méthode spécifique adaptée au cas précis.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152			152
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 201 447	75 888	231 153	1 046 182
Immobilisations incorporelles	1 201 599	75 888	231 153	1 046 335
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	257 148	32 000	173 619	115 529
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	123 071	3 706	9 035	117 743
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 238 399	143 996	12 499	1 369 896
- Matériel de transport	1 082 152	90 790	169 940	1 003 003
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	604 241	23 509	58 359	569 391
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 305 011	294 002	423 451	3 175 562
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	252 009			252 009
Immobilisations financières	252 009			252 009
ACTIF IMMOBILISE	4 758 620	369 891	654 604	4 473 906

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	75 888	294 002		369 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	75 888	294 002		369 891
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	61 001			61 001
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	170 152	423 451		593 603
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	231 153	423 451		654 604

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	152
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	868 909	23 677	161 752	730 834
Immobilisations incorporelles	868 909	23 677	161 752	730 834
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	257 148	2 451	173 619	85 980
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	77 394	8 667	8 394	77 667
- Instal.générales, agencements aménagements divers	660 000	105 911	12 499	753 412
- Matériel de transport	736 447	130 029	169 940	696 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	490 013	43 794	58 359	475 448
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 221 001	290 853	422 810	2 089 043
ACTIF IMMOBILISE	3 089 910	314 530	584 562	2 819 877

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 770 411 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	252 009		252 009
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 554 298	22 554 298	
Autres	695 096	695 096	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	269 008	269 008	
Total	23 770 411	23 518 402	252 009
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Elles correspondent principalement aux dépôts versés en garantie auprès du Bailleur, des sociétés de livraison expresse (FEDEX, UPS...) et des sociétés distributrices de carburants (carte de gasoil).

Ces prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	84 786
Fournisseurs RRR à recevoir	438 987
Etat produits à recevoir	2 000
Total	525 774

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 0 EURO pour une valeur comptable de 0 EURO.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	1 010 754	1 412 906	1 010 754	1 412 906
Créances et Valeurs mobilières	307 663	32 033	40 575	299 122
Total	1 318 417	1 444 939	1 051 329	1 712 028
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 444 939	1 051 329	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 EURO

	Montant
TOTAL	

Taux de capitalisation retenu : 5,57 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 305 215,18 EURO décomposé en 21 722 titres d'une valeur nominale de 152,16 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 622	152,16
Titres émis pendant l'exercice	100	152,16
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 722	152,16

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	211 039	68 599	40 194	239 444
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	211 039	68 599	40 194	239 444
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		68 599	40 194	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	365 285	107 867	365 285		107 867
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	31 187				31 187
Total	396 472	107 867	365 285		139 054
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		107 867	365 285		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 483 887 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	811 964	511 905	300 059	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	162	162		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 369 306	11 369 306		
Dettes fiscales et sociales	4 953 827	4 953 827		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 207 046	3 207 046		
Produits constatés d'avance	1 141 582	1 141 582		
Total	21 483 887	21 183 829	300 059	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	504 067			
(**) Dont envers les associés	16 136			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Les principales caractéristiques des emprunts en cours sont les suivantes :

BP - Prêt n° 08819810

Montant : € 269 931.74

Durée : 48 mois (Périodicité : Mensuel)

Taux : 0.50 %

1ère échéance : 24 septembre 2021

BP - Prêt n° 08837590

Montant : € 300 000

Durée : 36 mois (Périodicité : Mensuel)

Taux : 1.81 %

Notes sur le bilan

1ère échéance : 24 Juillet 2022

SG - Prêt n° 75002001

Montant : € 1 000 000

Durée : 36 mois (Périodicité : Mensuel)

Taux : 1.72 %

1ère échéance : 28 Aout 2022

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
FNP FRANCE	1 348 530
FNP ETRANGE	1 708 500
DETTES PROV./CONGES PAYES	392 489
DETTES PROV./PARTIC.SALAR	1 018 432
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	447 656
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	192 597
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	404 973
CHARGES A PAYER	244 548
Clients RRR à accorder	47 970
Total	5 805 694

Autres informations

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	269 008		
Total	269 008		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 141 582		
Total	1 141 582		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	517 242	4 080	521 322
Ventes de marchandises	83 077 435	27 444 252	110 521 687
Produits des activités annexes	144 439	221 489	365 928
TOTAL	83 739 116	27 669 821	111 408 937

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 90 personnes dont 6 apprentis et 2 handicapés.

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 84 salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
962 437 EURO

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été comptabilisés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.